

*COMMUNE NOUVELLE PORTE DU RIED
REGROUPANT HOLTZWIHR ET RIEDWIHR*

<p>PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE PORTE DU RIED DE LA SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2022</p>

*Sous la présidence de M. DURR Christian, Maire de la Commune Nouvelle
Porte du Ried*

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19h30.

Monsieur le Maire félicite la Conseillère Municipale, Sylvia MARTINEZ, à l'occasion de la naissance de sa seconde fille Iris.

Il présente les condoléances du Conseil Municipal à Edith GOULOUZELLE suite au décès de son papa et à Isabelle SCHOTT suite au décès de sa maman.

Membres présents : Mmes et MM. BAUMANN Carine, BILLE Christian, BURDLOFF Thania, DEMANINS Patrick, DUCHENE Alexandre, DURR Christian, FLEITH Jean-Louis, GARNCARZ Sylvie, GEISS Stéphan, HAUMESSER Claire, HAUMESSER Marie, HAZOUME Jean-François, JAEGLI Jean-Claude, JAEGLI Quentin, MARTINEZ Sylvia, MEYER Laurence, OHLMANN Grégory, SCHILLINGER Michèle, SCHWARTZ Karine, SPEICHER Robert, VOGEL Maité.

Membres absents excusés et ayant donné procuration :
GOULOUZELLE Edith donne procuration à BAUMANN Carine

Membres absents excusés :
SCHOTT Isabelle

Secrétaire de séance : Mme Christelle PARMENTIER

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 juin 2022 ;
2. Urbanisme ;
3. Décision modificative budgétaire n°1 ;
4. Adhésion au service commun ADS ;
5. Demande de subvention exceptionnelle du Comité des fêtes pour les 25 ans de la fête au Pays du Ried ;
6. Rapports des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux ;

7. Divers.

1. Approbation et signature du procès-verbal du Conseil Municipal du 30 juin 2022

Le procès-verbal, transmis par courriel à tous les membres, est commenté par M. le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

2. Urbanisme

ANCIENS DOSSIERS DE PERMIS ET DECLARATIONS

Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux

- M. Vincent VERRHIEST (DP 068 143 22 A 0030)

Permis de Construire modificatif

- M. Hasan ALKAC et Mme Hatyice TASKIRAN (PC 068 143 19 A 0013 M01) - 33, rue de la Haute-Marne HOLTZWHR
Motif : Modification de la terrasse de l'étage et des ouvertures.
Zone Aua
En cours d'étude par le Service Instructeur
- Arrêté N°0008/2022 autorisant un permis modificatif PC 068 143 22 B 0012
Motif : Précision sur dérogation au périmètre d'installations classées
Zone urbanisée du RNU
En cours d'étude par le Service Instructeur
- M. Ibrahim TEKBAS (PC 068 143 21 B 0011 M01) - 4 rue Oberfeld RIEDWIHR
Motif : Création d'une piscine et modification des clôtures
Zone urbanisée du RNU
En cours d'étude par le Service Instructeur

Transfert de Permis de Construire

- Arrêté N°0015/2022 de transfert de Permis de Construire (PC 068 143 20 A 0008 T01) au 71 rue Principale HOLTZWHR de la SARL Castelneau à M. Mehmet CIFTCI

Arrêté d'autorisation de Permis de Construire

- Arrêté N°0014/2022 autorisant un Permis de Construire (PC 068 143 21 B 0004)

Arrêté de non opposition à Déclaration Préalable

- Arrêté de non opposition à Déclaration Préalable (DP 068 143 22 B 0007)

NOUVEAUX DOSSIERS DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- M. et Mme Eric et Caroline MERCIER (PC 068 143 22 A 0005) - 64, rue du Principale HOLTZWIHR
Motif : Création d'un logement dans un ancien bâtiment agricole
Zone UA
En cours d'étude par le Service Instructeur
- M. Jérôme HEIL (PC 068 143 22 A 0006) - 7b, rue des Blés HOLTZWIHR
Motif : Création d'un abri de jardin couvert non clos
Zone UB
En cours d'étude par le Service Instructeur
- Mme Léa KLEITZ (PC 068 143 22 A 0007) - 8, route de Wihr à HOLTZWIHR
Motif : Construction d'un logement en rez de jardin
Zone UB
En cours d'étude par le Service Instructeur
- M. Louis BURDLOFF (PC 068 143 22 B 0002) - 22, Grand'Rue RIEDWIHR
Motif : Construction d'un garage et démolition d'une grange
Zone urbanisée du RNU
En cours d'étude par le Service Instructeur

NOUVELLES DECLARATIONS PREALABLES

- SOVIA Constructions (DP 068 143 22 A 0035) - 11, rue de la Haute-Marne HOLTZWIHR
Motif : Mise en place d'une toiture sur le local poubelle
Zone urbanisée du RNU
Avis favorable
- EFFY SOLAIRE - M. Christophe POIROT (DP 068 143 22 B 0015) - 40, Grand'Rue RIEDWIHR
Motif : Pose de 16 panneaux photovoltaïques
Zone urbanisée du RNU
Avis favorable
- NOVITA - M. Yves HAUMESSER (DP 068 143 22 A 0037) - 20b, rue Principale HOLTZWIHR
Motif : Installation de 8 capteurs solaires en sur-imposition
Zone UA
Avis favorable
- M. et Mme Eric MERCIER (DP 068 143 22 A 0038) - 64, rue Principale HOLTZWIHR

Motif : Réhabilitation de la maison existante (ravalement de façade beige argile, changement de menuiserie en gris anthracite, réfection de la toiture et terrasse)

Zone UB

Avis favorable

- M. Julien BLAISE (DP 068 143 22 A 0039) - 12, rue du Pommier HOLTZWIHR
Motif : Rajout de 3 panneaux solaires photovoltaïques
Zone UB
Avis favorable
- Mme Christine RODRIGUES (DP 068 143 22 A 0040) - 38, rue de la Haute-Marne HOLTZWIHR
Motif : Pose de 12 panneaux photovoltaïques
Zone Aua
Avis favorable
- M. Romain MERCKLIN (DP 068 143 22 A 0041) - 10, rue du Général de Gaulle HOLTZWIHR
Motif : Création d'une terrasse extérieure (de 19,98 m²)
Avis favorable
- M. Ludovic HOLLENWEGER (DP 068 143 22 A 0042) - 25, rue de l'église HOLTZWIHR
Motif : Mise en place d'un portail et d'un portillon
Zone UB
Avis favorable
- Géomètres ADOR Expert (DP 068 143 22 A 0043) - 14, route de Colmar HOLTZWIHR
Motif : Division foncière en vue de construire (section 34 parcelle 146)
Zone UB
Avis favorable
- M. Dave ZAMMIT (DP 068 143 22 B 0016) - 9, Grand'Rue RIEDWIHR
Motif : Rénovation de la toiture et des façades (demande d'installation d'une benne)
Zone urbanisée du RNU
Avis favorable
- M. Marc ROSE (DP 068 143 22 B 0017) - 1, rue des Vosges RIEDWIHR
Motif : Rajout de panneaux photovoltaïques
Zone urbanisée du RNU
Avis favorable

- M. Patrick DEMANINS (DP 068 143 22 B 0018) - 7, rue des Courlis RIEDWIHR
Motif : Extension d'une pergola
Zone urbanisée du RNU
Avis favorable
- M. Thomas JAEGLI (DP 068 143 22 B 0019) - 1, rue du Nord RIEDWIHR
Motif : démolition et reconstruction du mur de clôture existant et remplacement du portail
Zone urbanisée du RNU
Avis favorable
- M. Alain ROGLER (DP 068 143 22 B 0020) - 1, rue des courlis RIEDWIHR
Motif : mise en place d'une pergola sur terrasse existante
Zone urbanisée du RNU
Avis favorable
- M. Julien DUBRAY-VAUTRIN (DP 068 143 22 B 0021) - 29, rue Oberfeld RIEDWIHR
Motif : Installation d'une pergola en aluminium
Zone urbanisée du RNU
Avis favorable

CERTIFICATS D'URBANISME

- Cua 068 143 22 A 1017 de la SCP Chantal REISACHER-DECKERT et Anne-Catherine PRUDHON-REIBISCHUNG pour la section 34 parcelle 52 à HOLTZWHR
- Cua 068 143 22 B 1006 de Mtre Sara PELLEGRINI et Mtre Magali MULHAUPT pour la section 12 parcelle 140 à RIEDWIHR
- Cua 068 143 22 B 1007 de SAFIR pour la section 2 parcelles 184-181-10-9-20-7-8
- Cua 068 143 22 B 1008 de Mtre Guillaume HAUPTMANN pour la section 12 parcelle143
- Cua 068 143 22 A 1018 de Mtre Johanne ALBRECHT pour la section 33 parcelles 39 et 263/68 à HOLTZWHR
- Cua 068 143 22 A 1019 de Mtre REISACHER-DECKERT pour la section 34 parcelle 166 et 167 à HOLTZWHR
- Cua 068 143 22 A 1020 de Mtre Aurore LUDWIG pour la section 34 parcelles 118-119-121 à HOLTZWHR

- Cua 068 143 22 A 1021 de Mtre Guillaume HAUPTMANN pour la section 40 parcelle 393 à HOLTZWIHR
- Cua 068 143 22 A 1022 de la SCCV La Laiterie pour la section 32 parcelles 181, 182 et 183 à HOLTZWIHR
- Cua 068 143 22 A 1023 de Mtre Christian DAULL pour la section 34 parcelle 156 à HOLTZWIHR

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

M. le Maire ne donne pas suite aux droits de préemption suivants :

- Maître Johanne ALBRECHT pour la section 33 parcelles 39 et 263/68 à HOLTZWIHR
- SCP Chantal REISACHER-DECKERT et Anne-Catherine PRUDHON-REIBISCHUNG pour la section 34 parcelle 52 à HOLTZWIHR
- Maître REISACHER-DECKERT pour la section 34 parcelle 166 et 167 à HOLTZWIHR
- Maître Christian DAULL pour la section 34 parcelle 156 à HOLTZWIHR

3. Décision modificative budgétaire n°1

Le Conseil Municipal,

Vu les explications du Maire qui précise que suite au dépassement budgétaire sur l'article 2031 en section d'investissement, une décision budgétaire modificative doit être prise,

Considérant qu'il y donc lieu de créditer l'article 2031 (frais d'études) en dépenses d'investissement,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Décide la modification budgétaire suivante :

- Dépenses d'investissement : 2031 : + 500 €
2152 : - 500 €

4. Adhésion au service commun ADS (Application des Droits des Sols)

Dans une logique de solidarité intercommunale et de mutualisation des moyens, le Conseil Communautaire a proposé aux communes membres la création d'un service commun d'instruction des actes et autorisations d'urbanisme dénommé "service ADS" et a choisi la

gratuité du service pour toutes les communes adhérentes au service commun (pour mémoire, ces prestations ont coûté 7000€ en 2021 à notre commune nouvelle).

5. Demande de subvention exceptionnelle du Comité des fêtes pour les 25 ans de la fête au Pays du Ried

Le comité des fêtes de Holtzwihr a fait parvenir une demande de subvention exceptionnelle à l'occasion de la 25^{ème} édition de la Fête du Ried qui bénéficiera cette année d'animations elles-mêmes exceptionnelles avec la venue du célèbre magicien Adrien WILD et de Jean-Claude BADER (le chanteur-sosie de Johnny HALLYDAY) avec son groupe Tennessee. De même, le défilé est annoncé beaucoup plus grand que par le passé grâce à l'invitation de groupes musicaux plus nombreux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 3 000 € pour cette 25^{ème} édition de la Fête au Pays du Ried.

6. Rapports des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux

- Compte-rendu de la réunion du Syndicat Pôle Ried Brun

Les tarifs de location de la salle Espace Ried Brun pour 2023 ont été votés sans majoration de prix par rapport à cette année. La soirée d'information à destination des entreprises du secteur a permis de concrétiser plusieurs locations de cette belle salle pour des entreprises du secteur colmarien. Le Syndicat note avec satisfaction la hausse continue du nombre d'abonnés à la saison culturelle du Ried Brun 2022-2023 (179 à ce jour).

- Résumé du rapport d'activité 2021 du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin

M. Patrick DEMANINS, Conseiller Municipal, présente le rapport d'activité 2021.

1. Evénements marquants 2021

- 14 juin 2021 signature d'une convention relative au raccordement de 2 sites de méthanisation. Permettant d'accroître la production de gaz vert.
- Adhésions au réseau GEME (Grand Est Mobilité Electrique) et au réseau GESCOD (Grand Est Solidarités et Coopérations pour le Développement)
- En 2021 49 communes dont la ville de Mulhouse ont transféré la compétence gaz au syndicat portant à 186 le nombre de communes gérées par le Syndicat
- 18 juin 2021 présentation des comptes rendus des concessionnaires (Enedis, EDF, Antargaz Energies, CALEO et Gaz de Barr au titre de l'exercice 2020.

- 2 juillet 2021 s'est tenu le 2ème salon des Maires et des Collectivités du Haut Rhin au Parc Exposition de Colmar auquel était présent le Syndicat, cela a été l'occasion de la signature de la Convention Transition Energétique avec Enedis et également de la signature d'une Convention tripartite entre la Chambre d'Agriculture d'Alsace, le Syndicat et Enedis afin de faciliter les raccordements de production photovoltaïque agricole.
- 28 septembre 2021 harmonisation à 8.5 du coefficient C1 (taxe applicable par la commune en fonction de la puissance souscrite) pour l'ensemble du territoire géré par le syndicat et applicable à partir du 1er janvier 2022.
- 23 et 26 novembre 2021 contrôle des concessionnaires par Bureau Expert AEC portant notamment sur la performance, la qualité, le déploiement du compteur Linky, etc.
- 14 décembre 2021 révision des statuts et de la dénomination du Syndicat qui est devenu Territoire d'Energie Alsace (la principale modification concernant l'intégration de la gestion des Infrastructures de Recharge pour véhicules Electriques (IRVE).

2. Attributions et communications du Syndicat

- Pour rappel Territoire d'Energie Alsace est au service de 332 communes du Haut Rhin et 2 communautés de communes du Bas Rhin (Ried de Marckolsheim et la Vallée de Villé).
- Dans le cadre du programme ACTEE II SEQUOIA le syndicat assure le rôle de coordinateur des différents partenaires tels que l'Etat, l'ADEME (Agence de l'Environnement et De la Maîtrise de l'Energie), la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies), l'AMF (Association des Maires de France) et les co-financeurs comme EDF. Ce programme se traduit par une aide au financement pour la réalisation d'études énergétiques pour la rénovation thermique de bâtiments publics, la mise en place d'outils de suivi de consommation énergétique et l'aide au financement de la maîtrise d'œuvre pour des travaux de rénovation thermique et énergétique.
- Dans son rôle d'information auprès des collectivités et communes membres, le syndicat a communiqué abondamment sur le Projet Hercule (pour rappel : Hercule pourrait se traduire par une scission du groupe EDF en trois entités).
- Une entreprise publique (EDF bleu) chapeauterait les centrales nucléaires (la DPN) et le réseau de transport (RTE).
 - o Une autre (EDF vert) réunirait les activités commerciales, la distribution d'électricité (ENEDIS) et les énergies renouvelables. Elle serait cotée en Bourse, permettant d'attirer des investisseurs pour développer l'éolien et le solaire.
 - o Une troisième entité (EDF azur) pourrait enfin coiffer les barrages hydroélectriques.
 - o Pour info hors rapport d'activité ce projet présenté en 2018 a été abandonné en juillet 2021 pour motif de désaccord entre la Commission européenne et le gouvernement français.

- Pour info le Syndicat, Autorité Organisatrice de la Distribution d'Electricité (AODE), est seul compétent pour percevoir la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE) en lieu et place des communes membres de moins de 2000 habitants et à ce jour seules 15 communes de plus de 2000 habitants continuent de gérer elles-mêmes la taxe. (Pour rappel : depuis le 12 juin 2012, le pourcentage des frais de gestion à déduire des reversements de la taxe aux communes a été fixé à 1%.

3. Bilan 2021

- Le Syndicat a perçu 8 045 114 € au titre de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité dont elle a reversé 99% aux communes, le 1% restant étant destiné aux frais de gestion.
- Les missions du Syndicat sont intégralement financées par les concessionnaires sous la forme d'une redevance de fonctionnement (R1) d'un montant de 977 275 € pour ENEDIS et 336 362 € pour GRDF, ANTARGAZ ENERGIES et CALEO ainsi que par une redevance d'investissement électricité (R2) d'un montant de 2 173 029 € dont 393 749€ sont reversés aux communes membres et 1 779 280 € sont affectés aux aides du Syndicat pour les travaux de modernisation des réseaux HTA et BT, la rénovation de l'éclairage public et l'installation des Infrastructures de Recharge pour les Véhicules Electriques (IRVE).
- Le budget de fonctionnement se décomposant en 1 180 086 € de dépenses pour 8 172 190 € de recettes pour un excédent global de 6 992 104 €.
- Le budget d'investissement se décomposant en 4 944 611 € de dépenses pour 2 606 570 € de recettes pour un différentiel négatif de 2 338 041 € soustrait aux recettes de fonctionnement.

4. Nouvelles compétences 2021

- Le Comité Syndical du 15 juin 2021 a décidé, sur la base de l'étude réalisée en 2020 par le cabinet Elexent, de procéder à la mise en place de bornes de recharge pour véhicules électriques sur son territoire, et a réservé une enveloppe de 1 million d'euros à cet effet.
- Installation de 7 bornes rapides (50 kW) en 2022 dont la première installée à Ostheim en juin 2022 puis au second semestre 2022 installation de 18 bornes semi-accélérées (22 kW) dont l'investissement et les coûts d'exploitation seront entièrement pris en charge par le Syndicat, à minima pour la première année. Par la suite, les coûts d'exploitation devraient être supportés tant par l'utilisateur que par les collectivités bénéficiaires, le Syndicat se réservant la possibilité d'y participer dans le cadre de conventions avec les collectivités intéressées.

- **Compte-rendu de rentrée du périscolaire « Les Kaferlas »**

Une rentrée sereine au Kaferlas pour les écoliers de Porte du Ried.

Sur la pause méridienne, notre périscolaire accueille 80 enfants répartis sur les deux sites. 30 enfants bénéficient également de ce service après 16heures sur le seul site de Holtzwihr.

- **Compte-rendu de rentrée de l'école**

Effectifs :

- 46 enfants à l'école maternelle
- 47 enfants à l'école de Riedwihr
- 73 enfants à l'école Paul Friehe

Une rentrée sereine avec de nombreux projets en perspective.

7. Divers

- **Démission et remplacement de M. Pierre TOILLIEZ**

M. le Maire informe les Conseillers Municipaux de la lettre de démission de M. Pierre TOILLIEZ pour raisons professionnelles et d'engagements associatifs. L'ensemble du Conseil Municipal le remercie pour son investissement et son engagement depuis 2020. M. le Maire annonce son remplacement par Mme Sylvie GARNCARZ, 1^{ère} suppléante du Conseil Municipal de Porte du Ried. Il lui souhaite la bienvenue dans l'Assemblée et la remercie pour son engagement, déjà passé et celui à venir.

- **Remplacement temporaire de Mme Aline RICHARD**

M. le Maire informe les Conseillers Municipaux du recrutement par l'intermédiaire du Centre de Gestion de Mme Christine BAUM jusqu'au 31 janvier 2023.

- **Travaux EP en cours + travaux enrobés rue Principale**

Mme Maité VOGEL, Adjointe au Maire, informe les membres du Conseil Municipal que les travaux d'enrobés de la rue Principale se dérouleront entre le 26 septembre 3 et le 13 octobre 2022. La circulation sera autorisée sur ce tronçon pour les riverains et les bus.

- **Avancement du terrain de loisirs Riedwihr**

Le chantier a débuté le 23/06/2022 avec le décaissement des fosses et s'est étalé durant l'été avec les aléas suivants : congés d'été, vague de Covid chez le prestataire et soucis d'approvisionnement en pièce.

Les équipements et les bancs sont en place depuis mi-septembre mais une réclamation persiste sur les éléments de glisse du toboggan (joints dangereux), l'échelle est également inadaptée.

Un paysagiste interviendra début octobre pour l'engazonnement autour des fosses dès que les conditions seront réunies.

- **Plan Communal de Sauvegarde**

Un groupe de travail sera constitué sous l'égide de l'adjoint Urbanisme, M. Grégory OHLMANN pour travailler l'an prochain sur la mise à jour des 2 Plans Communaux de Sauvegarde, documents d'organisation opérationnelle en cas de grosse crise ou accident météorologique ou sismique.

Le groupe de travail est composé de Grégory OHLMANN, Carine BAUMANN, Patrick DEMANINS, Jean-François HAZOUME, Robert SPEICHER, Jean-Claude JAEGLI, Michèle SCHILLINGER, Sylvie GARNCARZ et Jean-Louis FLEITH.

- **Illuminations de Noël**

Malgré la crise actuelle qui interpelle de nombreuses collectivités sur leur manière de gérer leurs dépenses énergétiques, le Conseil Municipal décide de maintenir les mêmes illuminations de Noël que prévue en début d'année. De plus, la Commune ayant décidé l'extinction partielle des luminaires, de 23h à 5h, la consommation est déjà gérée de manière sobre et raisonnable sur notre Commune nouvelle.

- **Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles d'inondation (PPRI) du bassin versant de l'Ill (Commune historique de Riedwihr)**

Par arrêté du 2 février 2022 - 006 - PR, les services du Préfet ont soumis aux différents personnes et organismes associés le projet de modification N. 2 du périmètre d'étude visé à l'arrêté N. 00010 - PR du 23 février 2021.

Par décision du Conseil Municipal du 31 mars 2022, la commune Porte du Ried a émis un avis favorable à ce projet, projet qui a également été approuvé par les différents organismes associés.

Par arrêté Préfectoral N. 2022 0031 - PR du 11 mai 2022 ce projet a été soumis à une consultation du public.

En l'absence d'observation durant la période de consultation, (du 23 juin 2022 au 23 juillet 2022), le plan de zonage de la modification N.2 du plan de prévision des risques naturels prévisibles d'inondation du bassin versant de l'Ill sur la commune Porte du Ried a définitivement été approuvé par le Monsieur le Préfet du Haut Rhin par arrêté en date du 16 Aout 2022 - 0061 - PR.

Le Conseil Municipal se félicite de cette issue favorable qui, après de longues années de procédure difficile, permet enfin à différents propriétaires d'urbaniser, dans le respect de la législation en vigueur, leurs terrains qui, pour certains, étaient déjà partiellement aménagés. Le Conseil Municipal remercie aussi tous les services et élus qui se sont investis fortement dans ce dossier chronophage, en particulier M. Bernard DIRNINGER, Maire Honoraire.

- **Fête des 25 ans du jumelage avec Bahlingen**

Une grande manifestation a été organisée par le Comité de jumelage et la ville de Bahlingen représentée par son Maire Harald LOTIS le samedi 17 septembre en soirée à la Silberberghalle de Bahlingen à l'occasion des 25 ans du jumelage des villages de Bischwihr, Holtzwihr, Riedwihr et Wickerschwihr avec la ville de Bahlingen dans le Kaiserstuhl. Tout au long de la soirée, musiques, chants et danses de certaines associations des 2 côtés du Rhin ont animé l'évènement. M. le Maire remercie tout particulièrement l'ensemble de nos associations ayant participé activement à la soirée (le groupe folklorique Heloldo Wilaria, Clique des Sapeurs-Pompiers de Riedwihr et membres de la chorale de Riedwihr) ainsi que le Président du Comité de Jumelage, M. Lucien FRIEH et la secrétaire, Mme Danièle UTARD. Tous les habitants de nos 2 villages présents ce soir-là ont apprécié la bonne ambiance de cette soirée festive.

- **Info transport bus**

De nombreux dysfonctionnements ont été relevés dans les dessertes de transports en commun et de transports vers les établissements scolaires (collège lycée). La commune a fait remonter ces problématiques auprès des instances en charge du transport. De nombreux changements ont déjà été constatées, des dessertes supplémentaires ont été mises en place mais nous restons concentrés sur les derniers points qui restent encore à améliorer.

La séance est levée à 21h30.